

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG

COMMUNE D'ABONG-MBANG

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE GESTION DES PROJETS
ET MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

EAST REGION

UPPER-NYONG DIVISION

ABONG-MBANG'S COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PROJECT MANAGEMENT UNIT
AND PUBLIC PROCUREMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C-AM/SG/CGPMP/2025 DU 29 JANVIER 2025

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MADOUMA-KOUAMB (18,00KM) AVEC RECHARGEMENT DE LA DIGUE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026, 2027.

Le MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour les exercices 2025, 2026, 2027, le MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MADOUMA-KOUAMB (18,00KM) AVEC RECHARGEMENT DE LA DIGUE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026 ET 2027.

Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur un (01) seul lot pour le contrôle technique et la surveillance des travaux tel que présenté

2. Consistance des prestations :

Le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques pour la réalisation des études et/ou du contrôle des travaux de construction et/ou de réhabilitation de certaines routes ou autoroutes ou certains ouvrages d'art pour le du MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, Maître d'Ouvrage

4. Financement :

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026 et 2027, Ligne Fonds Routier pour un Montant prévisionnel cumulé de **24 000 000 FCFA**.

5. Délai d'exécution des prestations :

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Douze (12) mois** répartie ainsi qu'il suit :

Tranche Ferme TF en 2025	Tranche Conditionnelle TC1 en 2026	Tranche Conditionnelle TC2 en 2027
Quatre (04) mois	Quatre (03) mois	Quatre (04) mois
8 000 000 F CFA	8 000 000 F CFA	8 000 000 F CFA

6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le co-contractant.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté ou retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune d'ABONG-MBANG ou du Service Technique, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'ABONG-MBANG d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **Quatre cent quatre-vingt mille (480 000) de francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat General ou au Service Technique de la Commune d'ABONG-MBANG.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- ☞ L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)
- ☞ L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, Au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune d'ABONG-MBANG, au plus tard le **24 Février 2024 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-AM/SG/CGPMP/2025 DU 29 JANVIER 2025

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE MADOUMA-KOUAMB (18,00KM) AVEC RECHARGEMENT DE LA DIGUE DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2025, 2026 ET 2027.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ». *J*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

12. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le **24 Février 2025** dès 13 heures précises dans la salle des délibérations « **ATEBA MVONDO André** » de l'Hôtel de ville d'**ABONG-MBANG**.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- ☞ 1^{ere} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- ☞ 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- ☞ 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. Critères d'évaluation des offres :

14.1 : Critères éliminatoires :

- ☞ N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- ☞ Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ☞ Absence de déclaration sur l'honneur de visite du site signée par le prestataire ;
- ☞ Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis.

14-2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

1. Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 50 points ;
2. Références du BET sur 10 points.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Attribution du marché :

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

17. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune d'**ABONG-MBANG**, aux numéros **696 70 92 22 / 699 73 20 32**

NOTA : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro vert 1517 ».

Abong-Mbang, le 29 JAN 2025



Ampliations :

- PREFET/HN ;
- ARMP ;
- SOPECAM ;
- PDT/CIPM-AM ;
- AFFICHAGE